



## Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 5 novembre 2005

*au siège de l'U.D.S.P.M.  
16 & 18 rue Laurent Déramez à Reims*

### Etaient présents :

Lt. colonel GOULET, Ste-Menehould  
Capitaine BELLOCQ, Ste-Menehould  
Commandant FOUQUET, Reims  
Capitaine GOGNIES, Reims  
Adjudant-Chef DUTILLET, Reims  
Major TREVET, Reims  
Capitaine KESTLER, SDIS 51  
Médecin colonel GILLET, SDIS 51  
Commandant BLOT, Sézanne  
Lieutenant HAUTEM, Villers-Marmery  
Lieutenant DEGREMONT, Muizon C.C.C.V  
Capitaine ROULOT, Fère-Champenoise  
Capitaine MATHIEU, Vertus  
Lieutenant JAMBE, Montmirail  
Capitaine VILLETTE, Dormans  
Capitaine LE BIHAN, Aÿ C.C.G.V.M  
Lieutenant POIREL, Sézanne  
Capitaine MARTINVAL, Tours sur Marne  
Lieutenant PERNET, Fagnières  
Adjudant-Chef LEFEBVRE, Saint-Chéron  
Adjudant-Chef THOMASSIN, Pringy  
Adjudant-Chef LEGENTIL, Thibie  
Adjudant PRUVOST, Vitry-le-François  
Adjudant MARTIN-PRIN, Dampierre-le-Château  
Caporal-Chef SCHMIT, Châlons-en-Champagne  
Sapeur DAGAS, Dampierre-le-Château

### Absents excusés :

Colonel BONNETON, SDIS 51  
Capitaine PETIT, Vitry-le-François  
Lieutenant BIAL, Coupéville  
Lieutenant STOCKER, Esternay

### Absents non excusés :

Lieutenant CAROUGE, Anglure  
Lieutenant CHABANOIS, Sermaize-les-Bains



Le Lt. colonel François GOULET, président de l'U.D.S.P.M ouvre la séance à 14 h 30 en saluant l'assistance puis donne la parole au caporal Vincent CHATILLON chargé de présenter aux membres du C.A la plaquette qu'il va diffuser dans l'ensemble des centres de secours afin que les sapeurs-pompiers découvrent ou redécouvrent le rôle et les avantages de l'U.D.S.P.M. Il rappelle qu'il est à la disposition de tous les sapeurs-pompiers marnais pour insérer leurs articles sur le site Internet de l'U.D : [www.udsp51.fr](http://www.udsp51.fr).

Après avoir cité les administrateurs excusés et énuméré leurs pouvoirs, le président souhaite la bienvenue au sapeur Gérald DAGAS, nouvel administrateur élu lors du congrès du Mesnil-sur-Oger. Il lui adresse ses vœux de réussite dans sa nouvelle fonction.

Il soumet ensuite au vote de l'assemblée le P.V du C.A du 27 mai 2005. Adopté à l'unanimité.

A son tour, l'adjudant-chef DUTILLET, trésorier général présente en détail les bilans financiers de l'U.D et du secourisme en précisant que les modifications qui vont intervenir envers les moniteurs de secourisme permettront de faire des économies.

Au sujet du secourisme, le président informe ses collègues de la mise en place d'un partenariat entre l'U.D.S.P.M et la Jeune Chambre Economique de Reims pour dispenser des formations A.F.P.S dans les milieux scolaires. Un partenariat exceptionnel qui n'a pu être rendu possible que grâce à la bienveillance des moniteurs.

Le lieutenant HAUTEM dresse le bilan du 99ème congrès départemental 2005 soulignant le très bon accueil de la municipalité du Mesnil-sur-Oger, la très forte implication des sapeurs-pompiers locaux aux côtés de leurs collègues du secteur de Vertus et les soucis rencontrés par la piètre prestation du traiteur.

A son tour, le major TREVET présente le 100ème congrès départemental qui se déroulera le dimanche 21 mai 2006 à Aÿ. Il sera annoncé par l'impression de 500 affiches et aura comme thème : « Honneur aux jeunes sapeurs-pompiers ».

Les autres temps forts seront, au cours de l'A.G, la proposition de modification partielle des statuts de l'U.D.S.P.M, l'inauguration de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers d'Aÿ et la cérémonie de jumelage avec leurs collègues de Basse Pointe en Martinique. Une journée rehaussée par la présence de la musique départementale des sapeurs-pompiers du Loiret et par l'Harmonie Municipale «La Champenoise» d'Aÿ.

Quant au congrès départemental 2007, il devrait se dérouler dans le secteur de Vitry-le-François et pourquoi pas sur les bords du lac du Der ? Affaire à suivre.

Revenant au jumelage, le président rappelle au capitaine LE BIHAN qu'il faudra bien préciser les conditions d'accueil de chaque délégation Martiniquaise. Celle de Basse Pointe à la charge de l'amicale des sapeurs-pompiers d'Aÿ. Celle de l'U.D.S.P 972 qui se composera au maximum de 16 personnes, à la charge de l'U.D. 51.



Le capitaine GOGNIES qui assure les fonctions de chargé de mission auprès de la mairie d'Aÿ, fait savoir que les deux délégations souhaitent résider dans le même hôtel et qu'elles régleront elles-mêmes leurs frais d'hébergement. Il indique qu'il travaille sur le projet touristique de la délégation de Basse Pointe précisant que celle de l'U.D.S.P 972 pourra se joindre à elle, si elle le souhaite ?

Vives rumeurs au sein du C.A. Certains administrateurs font part de leurs inquiétudes en évoquant les éventuels dérapages et les doublons qui pourraient intervenir entre les deux délégations, invitées séparément, mais qui souhaitent cohabiter.

Après un large tour de table où chacun a pu s'exprimer, le président clôt le débat en rappelant que le budget alloué à la délégation de l'U.D.S.P 972 ne pourra, en aucun cas, être dépassé.

Le rédacteur en chef de la revue départementale « Le Sapeur-Pompier Marnais présente aux membres du C.A la première de couverture du n° 90 qui vient d'être bouclé. Actuellement sous presse, il sera adressé aux sapeurs-pompiers marnais au cours de la première semaine de décembre.

Le président soumet au vote de l'assemblée le remplacement de l'ordinateur confié au major TREVET, cet outil de travail nécessaire à la rédaction de la revue étant devenu obsolète.

Accord à l'unanimité.

Le secrétaire général insiste sur la nécessaire relance des diverses commissions pour les faire vivre en rappelant à leurs animateurs la nécessité de les dynamiser.

En réponse, le président indique que chaque animateur de commission devra faire un rapport de quelques minutes au cours de l'A.G du prochain congrès.

## Dans le cadre de ces commissions :

● Le caporal-chef SCHMIT fait savoir qu'il ne désire plus être l'animateur de la commission des sports, mais souhaite rester membre de cette commission. Le commandant FOUQUET se présente à cette commission et accepte d'en être l'animateur. Accord à l'unanimité.

● Le président précise qu'il est très favorable à rassembler les sapeurs-pompiers sportifs sous l'égide de l'U.D.S.P.M, rappelant qu'une équipe cycliste et vététiste est actuellement en cours de constitution.

● Le lieutenant HAUTEM indique que la commission des sapeurs-pompiers volontaires se réunira désormais deux fois par an.

Le lieutenant DEGREMONT fait part des dates des journées en faveur de l'O.D.P.

Elles auront lieu les 27 et 28 mai 2006, précisant qu'elles ne seront plus organisées par la C.C.C.V, mais par l'U.D.S.P.M. Il en diffuse ensuite le programme.

Le lieutenant HAUTEM fait savoir que les travaux de mise aux normes de l'ascenseur du siège social sont terminés, précisant que l'appareil, désormais interdit au public, est rebaptisé E.U.P (Elévateur à Usage Particulier). Par ce fait, il devient un appareil à l'usage exclusif du personnel et des administrateurs.

Le capitaine GOGNIES sollicite le prêt gratuit de l'un des minibus de l'U.D en vue de se rendre à l'aéroport de Roissy prendre l'avion en direction de la Martinique pour la délocalisation d'un C.E de la F.N.S.P.F.

La demande est mise au vote. Accord à la majorité, mois deux abstentions.

Une réunion des anciens administrateurs du G.I.R.A.C.A.L est prévue le 24 mars 2006 à Reims. Le rendez-vous est fixé au siège de l'U.D. La salle de réunion et les véhicules seront mis à leur disposition. Un pot de bienvenue sera offert. C'est le capitaine GOGNIES qui prendra en charge cette délégation.

Le lieutenant FULACHIER du C.S.P de Châlons-en-Champagne sollicite de l'U.D.S.P.M une subvention ou un don en matériel en faveur d'une action humanitaire pour les sapeurs-pompiers de Bosnie.

Suite à la réponse négative du C.A, le dossier est classé sans suite.

Le capitaine CORDIER chef de centre du C.S.P de Châlons-en-Champagne demande le prêt du stand parapluie de la F.N.S.P.F pour les journées portes ouvertes des 6 et 7 mai 2006 qui seront consacrées à l'Europe.

Le président donne son accord de principe et se charge de contacter la Fédération pour les modalités du prêt et du transport de ce stand.

Avant de passer aux élections pour le renouvellement du C.E, le secrétaire général présente les vêtements (blouson, chemise, cravate et polo) qui ont été confectionnés par la société MARZIN pour rendre uniforme les membres du C.E lors des manifestations où ils représenteront l'U.D.S.P.M.

Le C.A entérine également le financement d'une complémentaire retraite pour son collège de secrétaires à compter du 1er janvier 2005.

Le président demande ensuite au doyen d'âge, le lieutenant Pierre PERNET de bien vouloir présider le bureau de vote pour le renouvellement du Comité Exécutif de l'U.D.S.P.M.

Tous les membres renouvellent leurs candidatures. Le vote a lieu à bulletins secrets.

A l'issue du dépouillement des 28 bulletins de vote, le lieutenant Pierre PERNET annonce les résultats suivants :

Président :	
Lt-colonel François GOULET	26 voix
1er vice-président :	
Major Christian TREVET	27 voix
2ème vice-président :	
Lt Alain HAUTEM	25 voix
Secrétaire général :	
Lt Hubert DEGREMONT	27 voix
Secrétaire général adjoint :	
Cne Patrick KESTLER	27 voix
Trésorier général :	
A/C Claude DUTILLET	26 voix
Trésorier général adjoint :	
Cne Jean BELLOCCQ	25 voix

Les membres du C.E adressent leurs sincères remerciements à leurs collègues pour la confiance qu'ils viennent de leur renouveler.

## Questions diverses

● Le commandant FOUQUET rappelle qu'il y a toujours deux dossiers d'anciens J.S.P qui sont bloqués à Reims en vue de leur recrutement. Il précise également que les J.S.P doivent passer leur visite médicale devant un médecin du S.S.M et que la formation de ceux-ci doit se faire désormais sous l'égide de l'U.D.S.P.M.

● En évoquant le cas d'un sapeur-pompier du C.S.P de Sézanne, le commandant BLOT souligne les craintes des sapeurs-pompiers pour ce qui concerne le renforcement des visites médicales.

Après un large débat sur les visites médicales, le médecin chef départemental rassure les administrateurs et notamment les chefs de centre en précisant que le contrôle médical, désormais géré par les médecins du S.S.S.M, n'est pas plus sévère qu'avant mais qu'il doit rester l'élément indispensable pour la bonne aptitude des sapeurs-pompiers marnais.

Plus de questions, le président clôt la séance à 17 h 30. Il accueille le Lt. colonel Henri VOISSELLE récemment décoré de la Légion d'Honneur.



Après avoir rendu un vibrant hommage à l'administrateur attentif et dévoué qu'il fut, durant de nombreuses années au sein de l'U.D.S.P.M, le Lt. colonel GOULET a offert à l'ancien chef de corps du C.S.P de Reims, un superbe montage photographique de sa remise de décoration avec en fond le glorieux drapeau du corps et sa garde d'honneur, tandis que son épouse recevait une imposante composition florale.

Le président de l'U.D.S.P.M, Lt. colonel Fr. GOULET  
Le secrétaire Général, Lt. Hubert DEGREMONT